**Ecole intercommunale de musique**

Extrait du compte rendu du conseil municipal du 1er juin 2016

« Monsieur Le Maire explique que plusieurs communes membres ont souhaité se retirer ou diminuer leur participation pour des raisons financières liées à la baisse des dotations de l’Etat aux collectivités territoriales. Concernant la Commune de Beaumont-lès-Valence, le conseil municipal sera prochainement sollicité pour voter une dotation à l’école pour la période 2016/2017 plafonnée à 5 000€. Une aide financière du Département dans le cadre d’un appel à projets permettra à l’école de maintenir son budget.

M. Le Maire lit en séance un mail de la présidente de l’école intercommunale de musique, Mme Anne-Marie DUBOIS, qui remercie M. Le Maire, dont elle connaît son attachement à l’école, pour les efforts réalisés par la commune pour continuer à faire partie de l’intercommunalité. »